



LEVAGE : CONDUITE CHARIOT AUTOMOTEUR cat 3

► Objectif de la formation :

Etre capable, conformément au référentiel de compétences R389 CNAMTS :

- D'appliquer, sur le plan théorique, les règles de sécurité inhérentes à la conduite de chariot automoteur à conducteur porté de catégorie 3
- De conduire en sécurité, un chariot automoteur à conducteur porté de catégorie 3
- Obtenir l'examen de conduite, et permettre l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

► Personnels concernés :

Toute personne amenée à conduire des chariots à conducteur porté

► Durée de la formation :

- Session initiale : **1 jour** (personnel confirmé) ou **2 jours** (personnel non confirmé)

► Validité de la formation au CNES :

- 5 ans



Nous **contacter** pour connaître les prochaines dates disponibles.